



## BULLETIN MUNICIPAL

de Marigny à Saint-Marcel

2025-2026

# SOMMAIRE

- 3 **MOT DU MAIRE**
- 4 **QUI EST QUI ?**  
Le conseil municipal, les agents communaux et l'équipe pédagogique
- 5 **ETAT CIVIL**  
Naissances, mariages, PACS, décès
- 6 **VIE SCOLAIRE**  
Rétrospective des projets de l'année
- 8 **INFORMATIONS GÉNÉRALES**  
Les informations utiles
- 10 **AMÉNAGEMENTS ET INVESTISSEMENTS**  
Les travaux réalisés et les projets
- 11 **URBANISME**  
Constructions et aménagements du territoire
- 12 **ZOOM TRAVAUX**  
L'école : suite et fin en images
- 14 **ENVIRONNEMENT**  
Écologie locale
- 16 **ACTIONS SOCIALES**  
Les activités et manifestations organisées pour tous
- 18 **VIE ASSOCIATIVE**  
Les associations de la commune
- 22 **PÊLE-MÊLE**  
Toutes sortes de choses
- 24 **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS**



## INFOS MAIRIE

Mairie de Marigny-Saint-Marcel



### JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 19h00  
Jeudi : de 13h30 à 18h00

### RENDEZ-VOUS

M. le Maire reçoit en mairie sur rendez-vous.  
Le 2<sup>ème</sup> adjoint, en charge de l'urbanisme, reçoit sur rendez-vous le mardi de 17h00 à 19h00.

### CONTACT

**04 50 01 17 12**

[mairie@marignystmarcel.fr](mailto:mairie@marignystmarcel.fr)

 [Commune de Marigny Saint Marcel](#)

**[www.marignysaintmarcel.fr](http://www.marignysaintmarcel.fr)**



# LE MOT DU MAIRE

Chères Marigniennes, chers Marigniens,

Ce bulletin est le dernier de la mandature de six ans qui s'achèvera en mars prochain. Les règles de communication liées aux élections municipales de mars 2026 nous imposent, dès le mois de septembre, de ne plus mettre en avant l'action municipale en cours. Je tenais néanmoins à partager avec vous un moment particulièrement important pour notre village : l'achèvement en 2025 d'un projet qui nous tenait à cœur depuis longtemps.

L'un des moments les plus importants de cette année restera sans conteste l'ouverture de notre nouvelle école élémentaire. Ce bel équipement est le fruit de plusieurs années de réflexion, d'études, de concertation et d'un montage financier précis et enfin de 17 mois de travaux menés avec sérieux. L'équipe municipale en est particulièrement fière, car cette école représente bien plus qu'un bâtiment : elle symbolise notre volonté collective d'investir pour l'avenir de notre village. Dans une commune rurale comme la nôtre, une école est un pilier, un cœur vivant qui fait battre la vie locale.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à ce projet, de près ou de loin, ainsi qu'à l'ensemble des participants venus assister à son inauguration le 8 novembre dernier sous un soleil radieux.

L'année 2025 a cependant été marquée par des événements difficiles. Nos éleveurs ont été durement touchés par la crise de Dermatose Nodulaire Contagieuse, qui a conduit, au cœur de l'été, à l'abattage d'une centaine de bêtes sur notre commune. Ce fut une période éprouvante, chargée d'inquiétudes et d'incertitudes pour nos éleveurs, jusqu'à l'arrivée de la vaccination. La municipalité tient à exprimer tout son soutien aux éleveurs directement touchés, ainsi qu'à l'ensemble de la filière locale.

Un second événement est venu perturber cette même période estivale : l'occupation illicite de notre terrain de football par les gens du voyage, entraînant d'importantes dégradations et plus de 10 000 € de coûts de remise en état pour notre collectivité, des dommages qui, malheureusement, ne sont pas couverts par les assurances. Je souhaite remercier sincèrement les agents municipaux et les élus qui ont dû gérer cette situation dans des conditions difficiles car ces personnes se moquent complètement du bien public. Ces épisodes, qui se répètent trop régulièrement, appellent à une réponse plus adaptée au niveau national afin d'éviter que nos communes rurales ne supportent seules de telles charges. Ce n'est plus supportable pour nos collectivités que ces méfaits restent impunis. Les moyens consacrés à ces réparations pourraient être bien mieux utilisés au service de projets utiles à tous. Désolé pour ce cri de protestation mais c'est réellement décourageant pour un maire !

Je vous laisse maintenant découvrir ce nouveau bulletin, qui retrace l'ensemble des moments marquants de l'année 2025. Faites-vous plaisir en le feuilletant !

*À l'aube de 2026, au nom de toute l'équipe municipale et du personnel communal, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année chaleureuse, sereine et pleine d'élan pour nos projets collectifs. Que cette nouvelle année apporte santé, solidarité et joie dans chaque foyer, et qu'elle continue de faire vivre l'esprit de notre beau village. Bonne année à toutes et à tous !*

*Jean-Pierre Favre*

Maire de Marigny-Saint-Marcel  
Vice-président de la Communauté de Communes  
Rumilly Terre de Savoie



# QUI EST QUI ?

## Le conseil municipal

Les différentes commissions municipales permettent de travailler en petits groupes sur des sujets précis, avant d'en faire part à l'ensemble du conseil. Il existe un rapporteur pour chaque commission, et le Maire fait d'office partie de chacune d'entre elles.

- Finances
- Sociale / Logement
- Urbanisme
- Sport, Culture et Associations
- Scolaire
- Communication
- Cantine
- Marché
- Travaux



**MAIRE**  
Jean-Pierre FAVRE



**1<sup>ER</sup> ADJOINT**  
Jean-François LAMBERT



**2<sup>ÈME</sup> ADJOINT**  
Philippe MIGUET



**3<sup>ÈME</sup> ADJOINT**  
Christian BACHELLARD



**4<sup>ÈME</sup> ADJOINTE**  
Marie-Laure GIROUD



Sébastien AIMÉ



Cyril AYMONIER



Michel BOUCHET



Ghislaine BUSSIOZ



Béatrice BUTTIN



Béatrice COLOMB



Michèle FIEVET



Céline LIMOGE



Édith TRANCHANT



Chloé VASSET

**Intercommunalité :** la commune est également représentée dans les commissions de la Communauté de Communes, et par l'intermédiaire des élus municipaux. Plus de détails : [www.marignysaintmarcel.fr](http://www.marignysaintmarcel.fr)



Anne DESBOIS



Elisa PERRIN



Éric ANGEL



Sandrine METRAL



**SERVICE PÉRISCOLAIRE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX**  
Irène VITTOZ, Audrey HOOGSTAD et Christelle GIROUD



Audrey HOOGSTAD



Christelle GIROUD



Anne RAMA et Julie LABORDIER

\*ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles



**DIRECTRICE**  
Béatrice ROEDERER  
CM<sub>1</sub>/CM<sub>2</sub>



**CE<sub>1</sub>/CE<sub>2</sub>**  
Corinne BAYLE



**CP/GS**  
Nathalie MERLE



**PS / MS / GS**  
Nadine FEBVRE

## Les agents communaux

### L'équipe pédagogique

# ÉTAT CIVIL

## Naissances

*Louise Delalée* née le 25 Janvier 2025

*Kirat Pech* né le 18 Mars 2025

*Eléonore Ducret* née le 17 Juillet 2025

*Léis Wilk* né le 13 Septembre 2025

*Kaïs Meslem* né le 08 Octobre 2025

*Emy Deplante* né le 09 Octobre 2025



*Ava Vespa*  
6 Janvier 2025



*Justin Miguët*  
12 Mars 2025



*Matteo Chiaro*  
15 Avril 2025



*Léo Gonneton*  
14 Mars 2025

## Mariages

**Denis CASCHERA** et **Amandine BATISTA**,  
le 15 Mars 2025



**Cyrille SIMON**  
et **Céline LEPETIT**  
23 Mai 2025



**Romuald DEROBERT**  
et **Pauline LHUISSIER**  
7 Juin 2025

**Kosal PECH** et **Kelly SENG**,  
le 19 Février 2025

**Florian DAVIER** et **Estelle GIROD**,  
le 7 Juin 2025

**Aloïs REYNARD** et **Emilie FAVRE**,  
le 13 Septembre 2025

**François TORTORELLI** et **Aïda JOUGLA**,  
le 4 Octobre 2025



**Mouade MATTICHE**  
et **Mallaury MATHEVET**  
24 Juillet 2025

## Décès

Madame **Thérèse TRANCHANT**, née Daviet  
le 30 janvier 2025 à l'âge de 90 ans

Monsieur **Gérald BOCQUET**,  
le 11 juillet 2025 à l'âge de 81 ans

Monsieur **Alain THOME**,  
le 15 février 2025 à l'âge de 78 ans

Monsieur **Gérald MARIANI**,  
le 22 juillet 2025 à l'âge de 71 ans

Madame **Françoise BLANC**,  
le 19 avril 2025 à l'âge de 75 ans

Monsieur **Jean-Paul DELON**,  
le 9 août 2025 à l'âge de 84 ans

Monsieur **Paul RAMEL**,  
le 29 avril 2025 à l'âge de 84 ans

Monsieur **Henri LONG**,  
le 1<sup>er</sup> décembre à l'âge de 76 ans

Monsieur **Maurice MERCIER**,  
le 7 juin 2025 à l'âge de 81 ans

## ► VIE SCOLAIRE



Une fête de Noël très appréciée

### ► Fin 2024, le Père Noël faisait une apparition à l'école

Le Père Noël n'a pas attendu le 25 décembre pour ravis les petits marigniens. Il a fait son apparition à l'école, pour le plus grand plaisir des enfants et s'est même montré très généreux. Cette journée festive a continué avec un repas de noël dans la salle des fêtes et une boom qui a mis beaucoup d'ambiance.

Un Père Noël très généreux





## ► Classe de neige

En janvier 2025, les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 sont allés en classe de neige au Grand Bornand pour profiter d'une semaine de ski alpin. Malgré un temps plutôt médiocre, ils ont skié tous les jours avec des moniteurs agréés et ont profité d'une semaine à la neige avec des animateurs exceptionnels. Les enfants reviennent enchantés d'une classe transplantée et garderont en mémoire de merveilleux souvenirs. Corinne et Béatrice remercient grandement la municipalité, l'APE, le département et la région pour le financement de ce projet de plus de 20 000 €.



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## PANNEAU POCKET

Les infos dans votre poche !

Début 2025, notre commune s'est lancée dans l'aventure

« **panneau pocket** ».

Mais qu'est-ce que c'est ?

Panneau pocket est un outil qui permet notamment aux collectivités de diffuser des informations à qui le souhaite.

**En bref : je télécharge l'appli sur mon mobile (ou mon PC), je m'abonne à la ou les listes de diffusion que je choisis, et je reçois une notification lorsqu'un message est envoyé.**

Notre commune diffuse ainsi depuis le début d'année toutes les actualités importantes, avec simplicité et réactivité.

PS : pour ne pas multiplier les moyens de communication, et parce que l'outil correspondait moins au besoin, la municipalité a décidé de cesser son abonnement au dispositif « voisins vigilants »



Plus d'informations  
sur le site

[www.panneaupocket.com](http://www.panneaupocket.com)

### LE PETIT +

La communauté de communes Rumilly Terre de Savoie et (presque) toutes les communes qui la composent sont dans le réseau. Abonnez-vous à celles que vous voulez... en privilégiant Marigny-Saint-Marcel bien sûr !

## DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)



Dès lors qu'une commune est exposée à au moins un risque majeur, elle doit en informer ses administrés en élaborant et mettant à leur disposition un document d'information communal sur les risques majeurs : le DICRIM. Cet outil d'information préventive est indispensable pour préparer la population à bien réagir en cas de crise.

### Que doit contenir un DICRIM ?

- la liste des risques majeurs auxquels la commune est exposée ;
- la description de chacun de ces risques et de leurs conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement ;
- les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde pour chacun de ces risques ;
- les consignes de sécurité individuelles à mettre en œuvre.

Ce document a été distribué à tous les foyers de notre commune cette année.

Il est également disponible sur notre site internet [www.marignysaintmarcel.fr](http://www.marignysaintmarcel.fr)

Face aux risques naturels  
et technologiques,  
je m'informe via le DICRIM



L'Information du Maire  
à la population  
par le DICRIM



## EN BREF...



# ÉLECTIONS MUNICIPALES

## Nouvelles règles



Source : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

### Harmoniser le mode de scrutin

La loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;
- répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

### Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

### Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

### Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu **une exception pour les listes candidates**. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires. Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

### Combien de conseillers municipaux faut-il pour Marigny-Saint-Marcel ?

15

(soit des listes de 13 candidats au minimum, et 17 au maximum)

### Vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales ? Par ici



[www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396)

## C'EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Le recensement des frontaliers suisses et des doubles-nationaux, c'est chaque année !

Faites-vous connaître en mairie ça ne vous coûtera rien !

Cette année... notre site a fait peau neuve !

Vous ne l'avez pas encore vu ??

l'adresse n'a pas changé

www.marignysaintmarcel.fr

S'abstenir

Thème 2024

Économie des préférences

Maladie rizine avec large bande orange

SIGNALLE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

NON PIMENTÉ

NON CÉTÉRÉAL

GDS

# ► AMÉNAGEMENTS ET INVESTISSEMENTS

## Evolution de groupe scolaire

Après 17 mois de travaux, l'ensemble des aménagements prévus est réalisé. Le délai de construction de l'école élémentaire a été tenu, enseignants et élèves ont pu intégrer cette nouvelle école le 1er septembre 2025, pour la rentrée scolaire.

Les dernières finitions, ainsi que l'accès au parking situé entre l'église et le groupe scolaire, ont été entrepris fin octobre, pendant les vacances de Toussaint.

Les photos, pages suivantes, donnent un aperçu de la nouvelle configuration de notre école communale.

L'inauguration s'est déroulée le 8 novembre 2025 dernier en présence de nos élus nationaux, régionaux, départementaux, intercommunaux, des maires des communes voisines, des enseignants, et d'un nombreux public.



## Autres aménagements

### ► REMPLACEMENT DES FONTAINES À L'ÉCOLE MATERNELLE

Mieux adaptées, elles apportent plus de confort aux enfants et permettent de réduire la consommation d'eau. Cet investissement de 9 430 € HT a bénéficié d'une subvention du Département de la Haute Savoie de 1 886 € via le CDAS.

### ► ACQUISITION DE 3 TABLEAUX NUMÉRIQUES

pour l'école (6 500 € HT)

### ► EXTENSION DE LA VIDÉO PROTECTION AU NIVEAU DU GROUPE SCOLAIRE

Ces travaux, d'un montant de 8 990 € HT ont également eu le soutien du Département de la Haute-Savoie par l'intermédiaire du CDAS (1 798 €).

### ► ÉLABORATION D'UN (PCS)

Le Plan Communal de Sauvegarde dresse les risques potentiels sur notre commune et les actions à mener s'ils survenaient pour sauvegarder la population.

### ► ACQUISITION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

pour augmenter la capacité de production d'électricité au niveau de l'école. Cet investissement de 11 618 € a été subventionné par notre département à hauteur de 20%.

### ► NUMÉRISATION DE L'ÉTAT CIVIL

Le coût final de cette réalisation est de 2 700 000 € HT financée par notre commune avec le soutien:

- de l'UE via le Fonds Européen de Développement Régional (918 000 €) pour la construction de l'école élémentaire
- du Département de la Haute-Savoie (500 000 €) via le CDAS (Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité) et le Plan Ruralité pour l'ensemble du projet
- de la Région Auvergne Rhône Alpes par l'intermédiaire du Contrat Région (50 000 €) pour l'ensemble du projet



### L'ÉVOLUTION DU GROUPE SCOLAIRE, C'EST AUSSI :

- la production d'électricité par 64 panneaux photovoltaïques installés en toiture de l'école élémentaire
- une réserve d'eau de pluie d'une capacité de 10 m<sup>3</sup> pour répondre aux besoins de la commune



### ► ROUTE DU NANT BORÉ /RD53

une étude de sécurisation de ce lieu accidentogène a été conduite par un cabinet spécialisé. Pour les travaux qui en découlent, le Département de la Haute-Savoie accorde une aide de 7 364 € issue du « produit des amendes de police ».

# URBANISME

## POINT SUR L'AVANCEMENT DE LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLUi-HM



La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a engagé par délibération du 7 novembre 2022, une révision générale de son plan local d'urbanisme intercommunal, dans l'objectif de mieux répondre aux enjeux du territoire.

Ce projet de territoire s'articule autour de 3 axes majeurs :

- **Répondre aux besoins** des habitants du territoire,
- **S'adapter au changement climatique et à la transition écologique** et préserver l'identité du territoire ainsi que ses milieux,
- **Tendre vers un modèle plus sobre** en ressources et s'articulant autour des mobilités alternatives à la voiture.

Après la phase du Diagnostic et de l'élaboration du PADD, **projet d'Aménagement et de Développement Durable**, la procédure de révision générale du PLUi-HM suit encore 3 phases :

- Elaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), l'élaboration du règlement et du zonage, **en cours fin 2025**
- Arrêt et Enquête publique > **en 2026**
- Approbation > **en 2026**

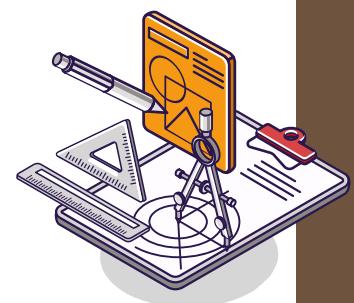
## DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME : LES DÉLAIS RÉGLEMENTAIRES

### 1 Les délais d'instruction des différentes autorisations d'urbanisme sont par principe de :

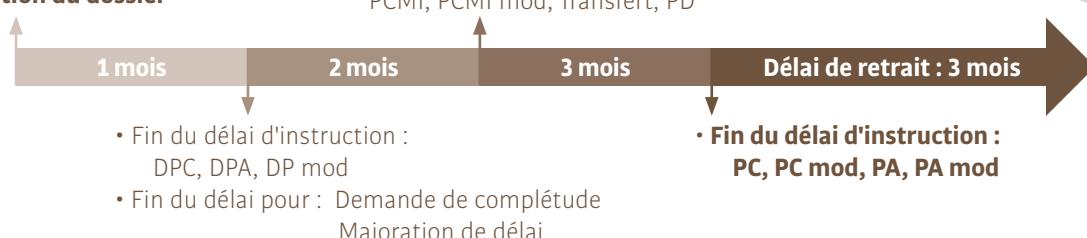
- |  |  |
|--|--|
| • DPC et DPA : (Déclaration Préalable Construction et Aménagement) : <b>1 mois</b> | • PC modificatif : <b>3 mois</b>         |
| • DP (C et A) modificative : <b>1 mois</b>   | • Transfert : <b>2 mois</b>              |
| • PCMI (Permis de Construire Maison Individuelle) : <b>2 mois</b>                  | • PD (Permis de Démolir) : <b>2 mois</b> |
| • PCMI modificatif : <b>2 mois</b>   | • PA (Permis d'Aménager) : <b>3 mois</b> |
| • PC (Permis de Construire) : <b>3 mois</b>  | • PA modificatif : <b>3 mois</b>         |

### 2 Le délai pour procéder à une **demande de complétude** ou à une **majoration de délai** : **1 mois** à partir de la date de dépôt du dossier.

### 3 La date prise en compte lors de l'envoi d'une demande de complétude ou d'une décision est la **date de réception ou de première présentation** a(ux) demandeur(s) du courrier.



#### Réception du dossier



## DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES

### PLUS RAPIDE ET PLUS SIMPLE !

Pour rappel, vous pouvez transmettre vos demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique. Le dépôt d'un dossier au format papier reste tout de même possible. L'accès à la plateforme de Saisine par Voie Electronique (SVE) s'effectue via l'adresse <https://rgd.pu.sirap.com/recherche-commune>



► ZOOM TRAVAUX

# le projet de l'école

Suite et fin en images !



Le déménagement en août



Prêts pour la rentrée 2025 !





Inauguration le 8 novembre 2025



# ENVIRONNEMENT



## Broyage des végétaux : réservez votre créneau pour 2026

Depuis plusieurs années maintenant, la communauté de communes propose aux habitants du territoire un service de broyage des végétaux par le biais des services municipaux. Au printemps 2025, 2 journées ont été planifiées sur notre commune, avec l'organisation de plusieurs chantiers à domicile, pilotés par notre duo Éric et Philippe.

L'opération sera renouvelée en 2026, mais attention à bien l'anticiper !

- Inscrivez-vous auprès de la mairie dès que les dates seront fixées
- Préparez le chantier pour faciliter la tâche :
  - L'endroit doit être accessible pour approcher le broyeur au plus près
  - Le tas ne doit pas être pris dans la végétation qui repousse avec vigueur au printemps !
  - Prévoyez un emplacement ou des contenants pour récupérer le broyat si vous le souhaitez

### QUELS SONT LES AVANTAGES DU BROYAT ?

Broyer les végétaux permet de les gérer facilement à domicile.

- Idéal pour des volumes importants à traiter.
- Permet d'obtenir du broyat de bois, ressource très utile pour faciliter le jardinage.



### COMMENT UTILISER CE BROYAT ?

#### • En paillage

Au pied des arbres, arbustes, haies, massifs de fleurs, potager, arbres fruitiers.

Pailler sur une terre nue, préalablement débarrassée des herbes indésirables, en milieu sec. Étendre au sol le broyat en couche épaisse (au minimum 10 cm). Renouveler les apports.

#### • Au compost

Le broyat du bois est utile au compost pour équilibrer avec les apports de déchets humides (cuisine et tonte).

#### • Pour aménager

Le broyat de bois peut être utilisé dans les potagers, dans les massifs ou pour aménager des allées de jardin. Il constitue un paillis esthétique.

## Journée de l'environnement

Sous l'impulsion d'un groupe de citoyens de la commune, la municipalité organise depuis plusieurs années une « journée de l'environnement ». L'objectif est à la fois de nettoyer notre campagne des déchets sauvages s'accumulant au bord des routes et des chemins, mais aussi de consacrer un moment collectif à l'entretien de nos chemins communaux, que chacun aime à emprunter pour une balade à pied, à vélo ou encore à cheval.

Pour des raisons d'agenda, 2025 n'aura pas eu sa journée de l'environnement officielle, mais les initiatives individuelles n'ont pas souffert de cette absence : merci à celles et ceux qui continuent à œuvrer pour l'intérêt collectif !

2026 approche, et avec elle le besoin de maintenir ces démarches de préservation de notre habitat naturel. Alors n'hésitez pas à relancer la dynamique collective pour retrouver des moments de partage et de convivialité au service de notre beau village !

Plus d'infos sur le site de la commune :  
rubrique « Environnement » et « Agir localement »



Quelques clichés souvenirs  
des précédentes éditions



# Trier ses déchets : pourquoi est-ce si important ?

Article largement inspiré du site [www.citeo.fr](http://www.citeo.fr)

Trier ses déchets peut sembler vide de sens pour certains citoyens, en témoignent les amas d'emballages, verres et cartons que l'on retrouve dans les ordures ménagères.

Pourtant, trier ses déchets est un geste civique d'une grande importance, et beaucoup d'entre nous le pratiquent au quotidien, conscients des bénéfices que cela apporte.

## QUELS SONT LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU TRI ?

### Des économies d'eau et d'énergie considérables

Quand vous triez correctement vos emballages, vous contribuez directement à préserver les ressources naturelles. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : recycler des emballages permet d'éviter 2,4 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent d'un million de voitures qui circulent sur la route. En recyclant les papiers, 15,4 milliards de litres d'eau sont économisés : c'est presque 5 124 piscines olympiques !

### La préservation des matières premières

Chaque déchet recyclé représente autant de matière première vierge économisée. En effet, le recyclage permet de substituer l'utilisation de ressources vierges par des matières recyclées. En 2017, 16,9 millions de tonnes de matières recyclées à partir de tous les déchets produits en France ont été incorporées dans la production française, ce qui a permis de réduire la pression sur les ressources naturelles.

Depuis janvier 2023, tous les emballages en métal, en plastique, en papier-carton, ainsi que les papiers vont dans la poubelle jaune. Cette simplification a un impact direct : on constate une hausse de 3,5 kg d'emballages recyclés par habitant (tous matériaux confondus) grâce à la simplification du geste de tri.

## POURQUOI LE TRI EST-IL UN PILIER DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

Le recyclage est une activité environnementale et économique importante. En effet, 99 % des emballages et des papiers triés par les Français sont recyclés en France et en Europe, créant ainsi de l'emploi sur l'ensemble du territoire. En 2024, l'industrie du recyclage au global réunit 32 600 emplois et sur le territoire français.

## COMMENT LE TRI S'ARTICULE-T-IL AVEC LA RÉDUCTION ET LE RÉEMPLOI DES DÉCHETS ?

Il faut le rappeler : le tri et le recyclage ne sont pas une fin en soi, mais s'inscrivent dans la démarche globale des « **3R** » : Réduire, Réemployer, Recycler. La priorité reste de réduire nos déchets à la source et de privilégier le réemploi.



## EN QUOI LE TRI AIDE-T-IL À LUTTER CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS ?

La pollution par les déchets abandonnés représente un fléau majeur pour notre environnement. Quel est le lien entre un bon geste de tri à domicile ou dans la rue, et la préservation de nos espaces naturels ? Un emballage mal trié ou abandonné dans la nature peut mettre des siècles à se dégrader. Trier correctement, c'est éviter qu'il ne finisse au bord d'un chemin ou dans l'océan, polluant l'environnement et impactant la biodiversité.

En triant vos déchets, vous contribuez à préserver ces espaces naturels.

## En résumé, trier ses déchets, c'est :

- préserver les ressources naturelles en économisant eau, énergie et matières premières ;
- **réduire les émissions de CO<sub>2</sub>** et lutter contre le réchauffement climatique ;
- **soutenir l'emploi local** et l'économie circulaire française ;
- **développer de nouvelles filières de recyclage** toujours plus performantes ;
- **protéger l'environnement** en évitant la pollution des espaces naturels.

## CHAQUE GESTE DE TRI COMpte !



### INFO +

Un doute sur le tri ?  
Consultez l'info tri !

[www.ecologie.gouv.fr/info-tri](http://www.ecologie.gouv.fr/info-tri)



## Changement d'opérateur de tri



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, le SILA prendra le relais du SIVALOR pour la gestion des déchets sur la communauté de communes. Ce changement, décidé en conseil communautaire, résulte d'une volonté d'optimiser le fonctionnement et les coûts de ramassage des déchets.

Les règles de tri resteront les mêmes !

# D ACTIONS SOCIALES



## Fête des parents

### Un moment convivial avec tous les Marigniens

C'est désormais un rendez-vous incontournable, attendu par toutes les générations ! Parents, enfants, grands-parents, tontons, tatas, amis... tous les Marigniens sont conviés à partager le verre de l'amitié dans une ambiance chaleureuse et festive.

Avec le retour des beaux jours, la rencontre a une nouvelle fois été placée sous le signe de la bonne humeur : gourmandises salées et sucrées, rires partagés, et accueil des nouveau-nés depuis la dernière édition. Durant cette année, dix bébés ont vu le jour dans notre commune, et six d'entre eux, accompagnés de leurs familles, ont pu se joindre à la fête. La municipalité a offert un présent à chacun des bébés.

Chaque foyer présent s'est vu remettre un pied de tomate cerise, à faire grandir et déguster en famille.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition, **le 29 mai 2026 à 19h30, à la salle des associations.**

Tous les habitants de Marigny sont les bienvenus : papas, mamans, papis, mamies, tontons, tatas, Marigniens et Marigniennes !

## Octobre rose à Marigny

Depuis plusieurs années, notre centre-village se pare de rose pour rappeler que les cancers restent malheureusement fréquents, même si leur prise en charge progresse.

Le mois d'**Octobre Rose**, consacré à la lutte contre le cancer du sein, est l'occasion de manifester notre solidarité. À Marigny, quelques volontaires ont choisi d'y consacrer du temps et de l'énergie en confectionnant des **coussins en forme de cœur** destinés à soulager les personnes opérées.

À la suite d'un appel lancé à la population marignienne, un groupe de bénévoles - petits et grands - s'est mobilisé : couture, découpe des tissus, remplissage à la ouate... chacun a trouvé sa place !

Au total, 26 coussins-cœurs ont été réalisés et remis aux différents services de cancérologie de la région d'Annecy.

Un grand merci à toutes les participantes : offrir un coussin-cœur, c'est aussi transmettre un peu d'amour, de réconfort et d'espérance aux personnes touchées par le cancer du sein.



La nature également mise à contribution





## Repas des Aînés

Moment traditionnel de la vie marignienne, le **repas des Aînés** a eu lieu au sein de notre salle des fêtes le **7 décembre dernier**.

Les **62 participants** ont été accueillis par **M. le Maire**, qui a tenu à adresser une pensée aux absents du jour ainsi qu'aux personnes disparues cette année.

Le **repas**, qualifié d'« excellent et copieux », était préparé par **le traiteur L'Ô à la bouche**. L'après-midi s'est poursuivie dans la bonne humeur grâce à la **troupe locale de théâtre d'improvisation, les Impropotam**, dont les saynètes pleines d'humour ont conquis le public.

Un moment **chaleureux et convivial**, apprécié de toutes et tous !

Les convives du jour ont notamment pu apprécier les décos de Noël installées dans la salle

## Les actions sociales de la communauté de communes

De nombreuses actions sont organisées par la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie, à destination des jeunes et des moins jeunes.

N'hésitez pas à vous renseigner directement sur le site de la communauté de communes et à suivre ses publications sur les réseaux pour ne rien manquer des évènements organisés.

**Organiser la solidarité**



# ► VIE ASSOCIATIVE

## Les 11 associations de la commune...

<b>AICA</b>	Association de chasse	06 73 41 81 74
<b>Goshin Ryu du Chéran</b>	Association sportive / arts martiaux	goshinryuducheran@gmail.com
<b>Coup de cœur</b>	Aide aux enfants malades et soutien aux familles	06 09 94 43 91
<b>Les Coprins d'abord</b>	Association mycologique	christian.guiraudon@sfr.fr
<b>Comité des fêtes</b>	Association d'animation du village	comite-marigny@hotmail.fr
<b>Football Club de Marigny</b>	Association de Football	fcmarigny74150@gmail.com
<b>Le rayon de soleil</b>	Club du 3 <sup>ème</sup> âge	04 50 64 67 35
<b>Gym pour Tous</b>	Association sportive pour adultes	04 50 68 25 62
<b>APE</b>	Association des parents d'élèves Collecte de fonds pour l'école	apemarignystmarcel@gmail.com
<b>Marigny en chœur</b>	Chorale mixte	marignyenchoeur@gmail.com
<b>Les Mordus de la Petite Raquette</b>	Association de ping-pong	06 31 18 61 21 tmangin74@gmail.com

## Association des Parents d'Élèves (APE)

Tout au long de l'année, l'APE (Association des Parents d'Élèves) participe à la vie de l'école en organisant diverses actions : fête de l'automne, fête de Noël, carnaval, fête de l'école, photos de classes, ventes de chocolat, tombolas. Ces initiatives permettent de financer des sorties scolaires, l'achat de matériel éducatif ou culturel, et de renforcer le lien entre les familles et l'école.

Cette année, un nouveau bureau a été élu, avec l'envie de dynamiser l'association et de proposer des projets encore plus conviviaux.



L'association est ouverte à tous les parents : chacun peut s'y investir selon ses disponibilités, que ce soit pour donner un coup de main ponctuel ou pour participer plus activement à l'organisation des activités.

**Rejoindre l'APE, c'est contribuer à la réussite et à l'épanouissement des enfants, tout en partageant des moments conviviaux entre parents.**

## Quand Marigny en Chœur accueille l'Eurovision

Marigny en Chœur a encore eu une année bien remplie. Tout cela a commencé en février, par une journée de travail en Savoie, avec nos amis de Frontenex, pour répéter notre nouveau programme. Puis en mars, les choristes se sont offert une soirée détente en organisant un karaoké, précédé, bien sûr, d'une répétition. Le 21 juin, nous nous produisions à la salle de la Fruitière pour la fête de la musique où vous êtes venus nombreux. Ce fut notre grande première pour un « seuls » en scène dans cette salle. A cette occasion, nous avions préparé un programme spécial « Eurovision » et étions accompagnés par un bel ensemble instrumental :

quatuor à cordes, piano, batterie, en plus d'être sonorisés et mis en valeur par de belles lumières. Comme d'habitude, vint le temps de la trêve estivale. Septembre et nous revoilà ! Au travail ! Marigny en Chœur participait à un concert avec l'Ensemble Vocal de Frontenex à Montmélian où nous reçumes un accueil chaleureux. Puis nous mettions dans nos



La salle de la Fruitière transformée en salle de spectacle.

classes de quoi animer notre concert de Noël 2025 partagé avec « Couleur Turquoise » de Mouxy. Une soirée musicale à Mésigny, trois petits tours de chants et hop ! Voilà la fin de l'année ! Ding Ding Dong ! Une branche de houx, trois flocons et à bientôt pour d'autres chansons.



L'une des séances du lundi

## Goshin Ryu du Chéran

L'association Goshin Ryu du Chéran continue son activité de préparation physique, avec un groupe toujours dynamique. Les lundis soir, notre cardio, nos cuisses, fessiers et abdo sont mis à rude épreuve... Vous souhaitez vous remettre en forme dans une ambiance conviviale, nous serons heureux de vous accueillir.

Notre créneau d'art martial le « Goshin Ryu » n'a pas repris mais il reste ouvert : n'hésitez pas à me contacter si vous êtes intéressés.

JC Limoge

## Gym pour Tous

L'association Gym pour Tous a repris les cours au mois de septembre.

Nous proposons 3 activités :

- **FITNESS** : le mardi de 20h15 à 21h15
- **TAI CHI et CHI GONG** :  
le mercredi de 20h à 21h15
- **PILATE** : le mardi de 19h15 à 20h15  
et le vendredi de 18h30 à 19h30

Si des personnes sont intéressées vous pouvez nous joindre :

- Nicole Paulet **06 78 95 70 48**
- **gymtaichi.marignysaintmarcel@gmail.com**

Le bureau de l'association Gym pour Tous



Petit souvenir de l'AG 2025

# VIE ASSOCIATIVE

## Les Coprins d'abord

Notre association a pour but d'initier des amateurs de mycologie et de nature. Leur donner des informations pour leur sécurité est la première chose que nous faisons, la formation de nos adhérents et du public aux dangers que peuvent représenter certains champignons qui peuvent être toxiques, voire mortels est primordiale. Il y a encore trop d'accidents avec des séquelles graves pour des personnes imprudentes ou mal informées.



Activité organisée au moment de l'exposition annuelle

Chez « Les Coprins d'abord », nous souhaitons instruire nos adhérents à respecter tout ce monde fongique dont les champignons que nous recherchons ne sont que la forme apparente. Ce sont les fruits d'un immense réseau de mycélium sous-terrain, toujours caché et invisible pour les non-initiés. Les former aussi à ne pas détruire ce qu'ils ne connaissent pas, à ne pas piétiner les sols lorsqu'ils cueillent ce qui fera leur prochain repas, et puis aussi à bien comprendre les interactions entre ces « champignons » et leur environnement et ce qui fait qu'ils poussent là et pas ailleurs !

Il est très important de connaître les multiples aspects du monde fongique, son partage avec les arbres et les plantes, puis leurs échanges, d'eau, de « sucre », de sels minéraux pendant que d'autres travaillent à l'élimination du bois mort, donc les interactions entre les « champignons » la végétation et les arbres et puis leurs utilisations artisanales, industrielles, médicinales, etc. Évidemment nous n'oublions pas la gastronomie des champignons ou les modes de conservations

Un adhérent des « Coprins » n'oubliera jamais que nous partageons la nature avec d'autres utilisateurs que nous devons respecter, nous devons exercer notre passion le plus discrètement possible en respectant ceux qui y travaillent et l'entretiennent, aussi faut-il que notre passage se passe sans aucun trouble et si possible, soit invisible ! Alors pensez à ne rien casser, à fermer les parcs à bestiaux si vous devez y passer, ne laissez ni papiers, ni plastiques, ni bouteilles, etc. Et tout cela dans la bienveillance, nous sommes là pour partager notre passion, nos connaissances, nos recettes, pour certains nos coins ou nos petits secrets de « champignonneurs ».

C. Guiraudon

Président des « coprins d'abord »



## Comité des Fêtes

**2025 a été une année bien remplie.**

Nous avons accueilli nos amis allemands pour fêter les 66 ans de jumelage entre nos villages. Arrivés le jeudi soir, ils ont découvert la région lors des visites du vendredi, avant de profiter d'une journée libre en famille le samedi. La soirée officielle a réuni chaleureusement l'ensemble des participants.

Le dimanche a été consacré aux animations au village, suivi d'une soirée d'adieu toujours émouvante. Nos 67 visiteurs, issus de quatre générations, sont repartis le lundi, laissant de beaux souvenirs. Leur prochaine venue, en 2029, marquera les 70 ans de ce lien exceptionnel.

Nous avons également poursuivi nos manifestations traditionnelles : vide-greniers, randonnée et fête de la bière, qui ont une nouvelle fois rencontré un beau succès.

Cap sur 2026, avec un nouvel événement interassociatif que nous espérons fédérateur et chaleureux, afin de rassembler largement et de préserver l'esprit vivant et convivial de notre village.

Merci à tous pour votre participation. L'association recrute toujours : vos énergies et votre engagement sont essentiels pour faire vivre nos animations.



## Au Rayon de Soleil 40 ans !

L'acte de naissance du Rayon de Soleil parut dans le Journal Officiel du 6 janvier 1984. Son article premier en définit les objectifs : « organiser des rencontres des personnes en retraite afin de développer des liens d'amitié ». Font partie du bureau :

- Mme Alice Blanc, présidente ;
- Mr Fernand Aymonier, vice-président ;
- Mme Besson, trésorière ;
- Mme Marie Blanc, trésorière adjointe ;
- Mme Olga Bachellard, secrétaire.

Pas facile de faire fonctionner un club à partir de rien !

A l'assemblée générale du 30 novembre 1989, un nouveau bureau est désigné :

- Présidente, Mme Tissot Joséphine ;
- Vice présidente, Mme Blanc Andrée ;
- Secrétaire, Mme Bachellard Olga ;
- Trésorière, Mme Rey Hélène ;
- Vice trésorier, Mr Aymonier Fernand.

Mme Tissot impulsa les bases du fonctionnement de l'association en mettant en place les activités hebdomadaires : gymnastique le mardi, scrabble et belote le jeudi, sorties casse-croûte à la belle saison et plus original, le chant choral le lundi (avec Christian jusqu'à son décès); plus ponctuellement, sorties gastronomiques et voyages. La tenue d'un stand avec vente de confitures, et de liqueurs, lors de l'importante Fête du Pain, favorisait des finances florissantes qui autorisaient des voyages sur plusieurs jours (Alsace, Italie). La Présidente eut la bonne idée d'affilier le club à la Fédération des Aînés Ruraux devenue depuis Générations Mouvement. En Haute-Savoie, celle-ci regroupe de nombreuses sociétés pour lesquelles elle organise des journées festives, cette année au Grand Bornand. Sur le plan national, à travers sa revue Tambour Battant, elle maintient un lien entre tous les adhérents de France pour des renseignements, des conseils ; une belle ouverture !

Mme Odette Martinet succéda à Mme Tissot en 2003 et pendant plus de 4 ans continua dans cette voie. Mais gravement malade elle dut quitter son poste.

Lors de l'assemblée de janvier 2008, un nouveau bureau fut élu avec entre autres :

- François Vergain, Président ;
- Jean Blanc, trésorier ;
- Henri Thomé, secrétaire.

Ils pensaient être une équipe de transition, ils sont toujours en fonction (sauf pour Michèle Mariani devenue secrétaire en 2018), en fonction depuis 17 ans et pas de motion de censure ! F. Vergain poursuivit les activités citées plus haut.



"maintenir des liens d'amitié " avec la célébration des anniversaires

Il eut à cœur d'en créer de nouvelles : randonnées d'un jour en été encadrées au début par Jean Legendre et depuis 2018 par Henri Bruyère, les boules sur le terrain stabilisé durant les soirées estivales ; les anniversaires en juillet août.

Le Président fit en sorte que le Rayon de Soleil s'investisse dans la vie de la commune : présence au forum des associations ; forte implication dans l'animation créée par le comité des fêtes d'un « village gaulois » à l'occasion de la venue de nos amis de Sindeldorf; participation au Téléthon : pose d'une banderole, tenue d'un stand avec le comité des fêtes, intervention pour que le départ de la marche vers Massingy via Bloye se fasse à Marigny. Son épouse Bernadette innova aussi : elle fut à l'origine d'une demande, auprès de l'école, d'une prestation chantée des élèves à l' A.G. annuelle ou encore de la séance d'art floral ouverte à toutes les dames intéressées. Cette année, ce sera le 22 décembre.

Dans le Dauphiné du 06/01/2000, un article d'un journaliste signé CH.R. relatif à la tenue de l'assemblée générale du Rayon de Soleil se termine par cette phrase : « un seul regret à l'heure du partage de la traditionnelle galette des rois : le manque de nouveaux adhérents( ... ) Pourtant cette association fait chaque jour la preuve de son dynamisme ». Et cela depuis 40 ans ! Qu'en sera t- il pour les 50 ans ?

H.T.

# ► PÊLE-MÊLE



Alain Thomé

## Au tableau d'honneur

2025 a vu le départ de 2 personnalités ayant œuvré de nombreuses années pour la commune.

Alain Thomé, résidant à Vons, nous a quitté en février dernier. Élu pour la première fois en 1977, il a maintenu son engagement jusqu'en 2009, soit 5 mandats complets notamment en tant qu'adjoint. Sa discrétion n'a pas freiné son engagement pendant toutes ces années, et sur de multiples sujets d'importance considérable pour le développement de notre commune.

Gérald Bocquet, habitant du Grand-Norbert, est décédé en juillet. Il a effectué 2 mandats, à partir de 2001 comme conseiller aux affaires sociales, puis en 2007 en tant que



Gérald Bocquet

maire adjoint, toujours investi dans les actions sociales mais aussi pour l'école. Son engagement était aussi associatif, avec notamment son rôle de président de l'association « les coprins d'abord » pendant quelques années.

Par ces quelques lignes très succinctes, nous souhaitons exprimer notre gratitude et notre respect envers ces deux hommes, qui ont consacré, chacun à leur niveau, du temps et de l'énergie pour leur commune. Merci Alain et Gérald.

## Redécouverte d'un patrimoine musical au cœur de notre église

Les visiteurs de notre belle église et notamment ceux qui ont participé à la Nuit des églises le 29 juin dernier, ont peut-être remarqué la présence de deux anciens harmoniums :

- un harmonium monumental, doté d'un haut buffet et d'un sommier vertical,
- et un second modèle, plus simple, mais tout aussi intéressant.

Grâce à M. Lemoine, membre de la Fédération Française des Amis de l'Harmonium, ces instruments, âgés de plus de 150 ans, ont retrouvé toute leur valeur patrimoniale. Conservés dans un excellent état de fonctionnement, ils témoignent du savoir-faire de la manufacture parisienne Bruni et Maugé, réputée pour la qualité de ses harmoniums au XIX<sup>e</sup> siècle.

Longtemps oubliés au profit d'un orgue électronique, ces deux harmoniums font aujourd'hui l'objet d'une attention particulière. Conscient de leur intérêt historique et culturel, le conseil municipal a décidé de déposer une demande de classement au titre des Monuments Historiques, afin d'en assurer la protection et la préservation pour les générations futures.



Le groupe attentif aux explications



L'harmonium monumental



## INSOLITE décapitation au chef-lieu !

Trop souvent sujets d'accrochages malgré leur prise de hauteur sur les choses, nos chers feux tricolores du chef-lieu ne nécessitaient finalement pas de disposer d'autant de surplomb au regard de la réglementation. Qu'à cela ne tienne, une petite décapitation en bonne et due forme et chacun retrouve sa bonne hauteur, laissant un léger vide après tant d'années, il faut bien l'avouer !

## Incivilités

### La goutte d'eau...

Zoom cette année sur un instant pris sur le vif. Voici le résultat d'une "désaction collective", dont les images ne montrent malheureusement pas l'intégralité. Ou peut-être est-ce un cairn\* ? Toujours est-il que si l'on pose les déchets de telle sorte que le container se remplit uniquement sur sa hauteur, ça déborde plus rapidement que prévu !

A noter qu'au moment où ces clichés ont été pris, le bac de secours pour les emballages était plein de vide pour 2/3 de son volume...



! **RAPPEL : pour le reste, la déchetterie est à moins de 2 km !**

### Notre pauvre stade de foot...

Quelle très mauvaise surprise en ce jour du mois d'août de voir s'installer sur notre cher stade un groupe de gens du voyage ! Le sujet est récurrent mais cette fois-ci, l'emplacement est inédit ! Inutile de détailler à nouveau les démarches entreprises en mairie pour parvenir à récupérer l'usage de ce bien communal (voir notre édition précédente).

Même s'il a été de courte durée, ce match improvisé aura tout de même coûté près de 10 000€ à la commune pour remettre le tout en état. (remise en état du stade et éclairage)



### La rubrique « Aïe... Ouille »





# Calendrier 2026

## Janvier

**Jeudi 15**

**Assemblée Générale**

Le Rayon de Soleil

📍 Salle polyvalente

**Vendredi 16**

**Cérémonie des voeux**

Mairie

📍 Salle des associations

**Mardi 20**

**Assemblée Générale**

Les Mordus de la Petite Raquette

📍 Salle polyvalente

**Dimanche 25**

**Concours de belote**

Coup de Cœur

📍 Salle polyvalente

## Février

**Dimanche 1<sup>er</sup>**

**Soirée gromailles**

Les Patoisans de l'Albanais

📍 Salle polyvalente

**Vendredi 6**

**Assemblée Générale**

Comité des Fêtes

📍 Salle des associations

**Samedi 7**

**Assemblée Générale**

Coup de Cœur

📍 Salle des associations

**Samedi 14**

**Théâtre " Balouriens de Chainaz"**

Coup de Cœur

📍 Salle polyvalente

## Mars

**Samedi 07**

**Concert**

Marigny en Chœur

📍 extérieur

**Dimanche 15**

**Vente de lasagnes**

Gym pour tous

📍 Salle des associations

**Dimanche 15 et Dimanche 22**

**Élections municipales**

📍 Mairie

**Samedi 21**

**Carnaval**

APE

📍 Domaine de la Fruitière

**Dimanche 29**

**Bourse aux vêtements**

Coup de Cœur

📍 Salle polyvalente

## Avril

**Mercredi 15**

**Journée intergénérationnelle**

Communauté de Communes Rumilly

Terre de Savoie

📍 Salle des associations

**Dimanche 19**

**Vide-Grenier**

Comité des fêtes

📍 Domaine de la Fruitière

## Mai

**Vendredi 29**

**Fête des parents**

Mairie

📍 Salle polyvalente

## Juin

**Samedi 6 ou Dimanche 7**

**Journée inter-assos**

📍 Domaine de la Fruitière

**Jeudi 11**

**Assemblée Générale**

Marigny en Chœur

📍 Salle des associations

**Dimanche 14**

**Concert**

Marigny en Chœur

📍 extérieur

**Vendredi 19**

**Assemblée Générale**

FCM

📍 Salle des associations

**Samedi 20**

**Concert**

Marigny en Chœur

📍 Salle polyvalente

**Vendredi 26**

**Assemblée Générale**

Gym & Taï Chi

📍 Salle des associations

**Vendredi 26**

**Fête de l'école**

APE

📍 Salle polyvalente

## Juillet

**Vendredi 3**

**Assemblée Générale**

Goshin Ryu

📍 Salle des associations

**Dimanche 5**

**Randonnée pédestre**

Comité des fêtes

📍 Salle des associations

## Septembre

**Mardi 8**

**Assemblée Générale**

APE

📍 Salle des associations

## Octobre

**Dimanche 4**

**Expo des champignons**

Les Coprins d'abord

📍 Salle polyvalente

**Dimanche 11**

**Fête de l'Automne**

APE

📍 Salle polyvalente

**Dimanche 18**

**Repas diots-polente**

Le Rayon de Soleil

📍 Salle polyvalente

## Novembre

**Samedi 7**

**Fête de la bière**

Comité des fêtes

📍 Salle polyvalente

**Dimanche 15**

**Vide-dressing**

Coup de Cœur

📍 Salle polyvalente

**Dimanche 15**

**Cérémonie de l'Armistice**

Mairie

📍 Chef-lieu

## Décembre

**Samedi 5**

**Concert**

Marigny en Chœur

📍 Eglise

**Dimanche 6**

**Repas des Aînés**

Mairie

📍 Salle polyvalente

**Vendredi 11**

**Arbre de Noël**

Football Club de Marigny

📍 Salle des associations

**Samedi 12 ou Dimanche 13**

**Fête de Noël**

APE

📍 Salle polyvalente

**Date à définir**

**Marché de Noël**

Mairie

📍 Salle des associations